Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212203707-20260402-D2026_20-DE

Département des COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREMEVEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 26 mars 2026
Qui ont pris part à la délibération : 11 — Date d'affichage : 26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de TREMEVEN, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves LIENNEL, Maire.

Présents : Mmes LE BOZEC Manon, LE PEN Alizée, PENVEN Adeline, FOEZON Lauryane, THIBAULT Pauline
MM. LIENNEL Yves, RANNOU Jérôme, LE TROADEC Stéphane, VARIN Alain, LE LOUARN Mickaël, MASCLEF Olivier

Absents :
Absent excusé :
Pouvoir :

Secrétaire de séance : M Jérôme RANNOU

D2026/20 : AFFECTATION DU RESULTAT

M le Maire propose d'affecter le résultat ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A - Dépenses de fonctionnement : mandats émis	185 301.83
B - Recettes de fonctionnement : titres émis	279 298.02
C - Résultat brut de la section de fonctionnement	93 996.41
D - Résultats N - 1 reporté (002)	315 883.89
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	**409 880.30**
SECTION D'INVESTISSEMENT	
A - Dépenses d'investissement	261 407.19
B - Recettes d'investissement	281 055.88
RBI -Résultat brut de la section d'investissement	19 648.69
C - Résultats N - 1 reportés (001)	-192 795.94
D - Déficit d'investissement D001	**-173 147.25**
Solde des restes à réaliser d'investissement	
A - Dépenses engagées non mandatées	51 922.87
B - Recettes restant à réaliser	16 490.00
E - Besoin de financement (déficit)	-35 432.87

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212203707-20260402-D2026_20-DE

Besoin de financement F = D + E	**208 580.12**
REPRISE RNF = G + H	**409 880.30**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F)	**208 580.12**
2) H = Report en fonctionnement R002	**201 300.18**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter le résultat 2025 au Budget Prévisionnel 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

APPROUVE l'affectation du résultat 2025 au BP 2026 tel que présenté ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
M Yves LIENNEL

MAIRIE DE TRÉMEVEN 22290 CÔTES D'ARMOR

Le secrétaire de séance
M Jérôme RANNOU

Fait et délibéré à TREMEVEN
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
M Yves LIENNEL

MAIRIE DE TRÉMEVEN 22290 CÔTES D'ARMOR

Le secrétaire de séance
M Jérôme RANNOU